

Questions orales

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Sauf erreur, monsieur le Président, le député laisse entendre qu'une province devrait avoir un droit de veto sur une question dont l'importance nationale est aussi grande.

M. Rodrigue: Vous le leur donnez avec l'Accord du lac Meech.

M. Siddon: Je puis assurer au député que dans l'esprit dans lequel nous nous sommes engagés dans des consultations permanentes avec toutes les parties intéressées, dont mes collègues du Conseil des ministres des Pêches de l'Atlantique, nous sommes confiants que l'approche suivie en l'occurrence se révélera acceptable pour les pêcheurs...

M. Rodrigue: Vous êtes lessivés.

M. Siddon: ... et les habitants de Terre-Neuve et du Labrador. Cela mettra pour toujours un terme à un regrettable conflit territorial qui doit être réglé de cette façon, et uniquement de cette façon.

* * *

L'ALPHABÉTISATION

ON DEMANDE QUE LE GOUVERNEMENT METTE EN OEUVRE UN PROGRAMME DE LUTTE CONTRE L'ANALPHABÉTISME

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi. Depuis deux semaines, nous avons entendu plusieurs rumeurs faisant état de la gravité de l'analphabétisme au Canada. Plus de 4 millions d'adultes sont des illettrés fonctionnels, ce qui représente 24 p. 100 de la population canadienne. Peu de ces gens continueront à trouver de l'emploi, ou même à se qualifier pour les programmes de formation.

Vu ces circonstances, comment le gouvernement peut-il se contenter d'un secrétariat et d'un symposium au coût de 1 million de dollars seulement pour résoudre ce grave problème? N'est-il pas temps, pour le bien de la nation et de ces personnes, que nous mettions en oeuvre un programme quinquennal d'alphabetisation, doté d'objectifs précis et de crédits suffisants pour réduire considérablement ces chiffres scandaleux?

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, dans le cadre de la Loi sur l'assurance-chômage, j'ai répondu à mon collègue de Nickel Belt la semaine dernière à ce sujet-là. Disons tout d'abord que le secrétariat d'État assume actuellement non seulement des études, mais a l'intention, avec les provinces en particulier, de développer un certain nombre de mécanismes en rapport avec cette question. Essentiellement les personnes qui retirent en trop des prestations d'assurance-chômage ont le droit, selon les

dispositions de l'article 39 particulièrement, lorsque ces cours sont assumés...

[Note de l'éditeur: Un enfant pleure dans les tribunes]

Une voix: On dit que la vérité sort de la bouche des enfants!

[Traduction]

M. Broadbent: Même l'enfant n'est pas d'accord.

M. Nystrom: Voilà un autre électeur mécontent, Brian!

M. le Président: La présidence n'a pas la moindre intention de reprocher ce cri de protestation à qui que ce soit.

[Français]

M. Bouchard: Monsieur le Président, c'est ce que j'ai l'habitude d'entendre de l'autre côté, c'est à peu près le même son.

Mais voici ce que je veux dire à mon collègue. Dans la Loi sur l'assurance-chômage, il existe des mécanismes pour les personnes qui reçoivent des cours de formation supervisés par les centres d'emploi et qui ont le droit de recevoir leurs prestations. Je pense que mon collègue va comprendre que, étant donné les dispositions que nous avons actuellement ainsi que les sommes allouées, nous sommes incapables—et nous voudrions le faire, ce n'est pas une question de volonté mais de disponibilité financière—d'«assumer» l'ensemble des personnes qui dépendent déjà de l'assurance-chômage. On ouvrirait d'ailleurs la porte aux abus, et je ne pense pas que ce soit là ce que mon collègue désire.

[Traduction]

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est): Compte tenu de la gravité et de l'ampleur du problème, les mesures annoncées par le ministre et le secrétariat d'État sont insuffisantes. Elles ne tiennent pas compte de l'urgence de la situation.

Au nom de ces quelque quatre millions de Canadiens, je prie instamment le ministre de reconsidérer sa réponse et d'envisager la mise en oeuvre d'un programme national d'alphabetisation destiné à mettre un terme à cette affreuse situation qui sévit au Canada.

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, c'est ce que j'ai répondu. Avant de mettre en place des programmes... Vous l'avez fait pendant des années, cela ne donnait rien parce que vous ne consultiez personne. Alors, mon collègue au secrétariat d'État consulte les provinces actuellement, va mettre en place des mécanismes, mais comme pour la stratégie de l'emploi, cela va fonctionner parce qu'on tient compte de l'avis des provinces.